

# DISSERTATION

**Sujet = L'idéal égalitaire des sociétés démocratiques s'est-il accompagné d'une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes dans les sociétés développées contemporaines ?**

## DOCUMENT 1 -

Le mouvement des femmes par son évolution même demeure exemplaire et incarne, mieux que d'autres, les nouvelles conflictualités. Sur la longue durée, du XIXe siècle à nos jours, il passe en effet des luttes plus globales concernant la condition féminine.

Les luttes des femmes marquées par des revendications typiques, "à travail égal, salaire égal", "égalité professionnelle", "mixité des emplois", etc, sont depuis toujours présentes dans la production économique. Mais après 1968, le mouvement des femmes s'est élargi considérablement. En revendiquant la libéralisation de la contraception et de l'avortement, le mouvement a débordé au-delà de la sphère privée et de l'usage du corps : il a remis en cause les codes moraux de la religion et de la famille, tels qu'ils dominaient auparavant. D'autres enjeux visent à condamner non seulement les aspects les plus traditionnels ou institutionnels de la domination masculine, mais aussi ceux qui reflètent celle-ci dans ses traits les plus vils et les plus quotidiens ( le viol, le harcèlement sexuel ).

Enfin, le mouvement débouche aujourd'hui sur le refus de certaines traditions politiques et des discriminations sexistes qu'elles entraînent. Il existe en effet un écart persistant en France entre la société et la représentation politique.

( Source : G.Groux, *Conflicts et changement social aujourd'hui, Sciences Humaines*, H.S N°28, mars 2 000 )

## DOCUMENT 2 - Les indicateurs des transformations récentes de l'activité féminine en France

	1968	1975	1982	1990	2001
Emploi féminin ( en milliers )	6 964	7 820	8 650	9 429	10 650
Taux d'activité ( en % de la pop. en âge de travailler )					
- Femmes	39,7	46,8	54,8	59,5	69,1
- Hommes	78,2	82,1	80,6	79,1	78,2
Part des femmes dans la population active ( en % )	34,2	36,8	40,3	43,9	45,3
Taux de chômage ( en % des actifs )					
- Femmes	4,3	6,1	11,2	12,0	10,7
- Hommes	1,8	2,8	6,0	7,0	7,1
Part des femmes dans le temps partiel ( en % )	91,4	90,2	89,6	87,4	84,9
Salaire moyen des femmes ( en % de celui des hommes )	65	68	72	75	82
Taux de féminisation des cadres à 35 ans ( en % )	15,9	22,5	24,8	31,4	36,8
Taux de féminisation des députés ( en % )	1,6	3,8	4,8	5,9	11,4

( Source - Insee 2002 )

## DOCUMENT 3 - L'évolution du statut des femmes en France depuis deux siècles

<b>1804</b>	Incapacité juridique totale de la femme mariée : "la femme doit obéissance à son mari"
<b>1907</b>	La femme mariée peut disposer librement de son salaire
<b>1920</b>	Droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation de son mari
<b>1938</b>	Suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée
<b>1944</b>	Droit de voter et d'être élues
<b>1946</b>	La Constitution déclare que "la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme"
<b>1965</b>	La femme mariée peut exercer une activité professionnelle sans le consentement du mari
<b>1967</b>	Droit à la contraception
<b>1970</b>	L'autorité parentale remplace l'autorité paternelle
<b>1972</b>	Loi sur l'égalité de rémunération pour un travail identique
<b>1975</b>	Droit à l'avortement
<b>1983</b>	Égalité professionnelle entre hommes et femmes
<b>1985</b>	Loi sanctionnant le harcèlement sexuel
<b>1999</b>	Loi sur la parité politique

#### DOCUMENT 4 - Temps moyen consacré aux tâches domestiques au sein d'un couple ( mn/jour )

	<b>Hommes 1986</b>	<b>Femmes 1986</b>	<b>Hommes 1999</b>	<b>Femmes 1999</b>
Faire le ménage	9	57	11	67
Laver le linge	2	37	2	28
Faire les courses	18	28	27	37
Faire la cuisine	14	75	14	69
Faire la vaisselle	10	39	8	28
Bricoler	32	2	41	5
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>320</b>	<b>160</b>	<b>303</b>

( Source : Insee, *Enquête emploi du temps*, 1986-1999 )

#### DOCUMENT 5 -

La réussite scolaire et universitaire des filles s'est accompagnée du maintien d'une ségrégation sexuée des filières d'enseignement, pour différentes raisons ( intériorisation par les filles des modèles féminins, sexisme des manuels scolaires, orientation par les parents et enseignants, choix "raisonnable" effectué par les filles en fonction du marché du travail...), qui produisent un cercle vicieux. Du côté des entreprises, le système d'embauche et de déroulement des carrières est très "ségrégué". Le monde du travail fonctionne toujours avec une vision figée de ce qu'est le travail féminin et masculin. Pour tel poste l'employeur est convaincu qu'il faut un homme, ou une femme, d'ailleurs. Or la palette des emplois considérés comme masculin est bien plus large.

Par ailleurs, lorsqu'on écoute les employeurs, on a l'impression que les femmes sont perpétuellement enceintes ou chargées d'enfants en bas âge. Dans les entretiens d'embauche, on leur demande si elles ont des enfants ou si elles en veulent, ce qu'on ne demande jamais aux hommes, qui, eux, sont considérés comme des êtres sans famille.

Les pays scandinaves ont innové dans le bon sens en instaurant des congés de paternité, qui sont perdus si le père ne les prend pas. Car, tant que l'on réfléchit à des solutions spécifiques pour les mères, on creuse le sillon de la discrimination.

( Source : Margaret Maruani, *Le Monde*, 28 mars 2 000 )

#### DOCUMENT 6 -

L'idée selon laquelle les femmes seraient davantage tenues que les hommes de satisfaire aux besoins des enfants et de la famille est à certains égards analogue au bandage des pieds des femmes chinoises. Elle restreint leur mobilité, leur indépendance et leur productivité. Les normes sociales qui associent le fait d'être une femme et l'aide aux autres ont des incidences économiques notables qui contribuent à l'inégalité des sexes à la fois au sein de la famille et sur le marché du travail. Lorsque les femmes arrivent sur le marché des emplois rémunérés, les normes relatives aux rôles assignés à chaque sexe se retrouvent dans la ségrégation professionnelle et leur application est assurée par des sanctions contre les femmes jugées non féminines. Les hommes ainsi que les femmes sont considérés comme moins séduisants lorsqu'ils exercent des métiers atypiques du point de vue de leur sexe.

( Source : M.V.Lee Badgett et N.Folbre, *Choisir un travail : le poids des normes sociales*, *Problèmes économiques*, 8 mars 2 000 )

# IDÉAL ÉGALITAIRE ET INÉGALITÉS DES SEXES

## Introduction :

*Phrase introductive* = Alors que la Constitution française de 1958 garantit l'égalité des droits entre l'homme et la femme, le législateur, en 1999, a éprouvé le besoin d'introduire la Parité en politique, c'est à dire un nombre égal d'hommes et de femmes sur les listes des candidats aux élections.

*Problématique* = Comment peut-on expliquer la persistance d'inégalités entre l'homme et la femme dans des sociétés démocratiques qui reposent, selon Alexis de Tocqueville, sur « l'égalité des conditions » ? Ces inégalités se réduisent-elles au cours du temps ? Quels sont les facteurs de cette marche vers l'égalité ?

*Annonce du plan* = Après avoir constaté et expliqué la réduction progressive des inégalités entre hommes et femmes, nous analyserons leur persistance dans la société française.

## 1 – LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES SE SONT RÉDUITES...

### A – UNE ÉGALISATION PROGRESSIVE DES CONDITIONS ET DES DROITS

*Phrase introductive* = Historiquement, la plupart des sociétés ont transformé une *différence* naturelle, entre l'homme et la femme, en une *inégalité* dans la répartition des tâches, dans l'accès au pouvoir et dans la représentation des sexes. Or, depuis l'avènement des sociétés démocratiques, ces inégalités se réduisent progressivement.

- *Dans la sphère professionnelle*, l'emploi salarié féminin a progressé de 50% depuis 1968. En 1968, le taux d'activité des hommes était le double de celui des femmes. De nos jours, plus des 2/3 des femmes en âge de travailler ont un emploi ou en cherchant un contre plus des 3/4 pour les hommes. Près d'un actif sur deux est une femme. Les femmes ont de plus en plus accès à des métiers dits "masculins" (chauffeure de bus, inspectrice de police, ingénieure, préfète, docteure...) et à des postes de responsabilités ( 1 cadre sur six était une femme en 1968, près de deux sur cinq en 2001 ). Enfin, les inégalités de salaire ont diminué : en 1968, le salaire moyen des femmes était inférieur de 35% à celui des hommes. De nos jours, cet écart n'est plus que de 18% ( **Doc 2** ).
- *Dans la sphère domestique*, le modèle égalitaire est promu. La femme, qui était considérée comme une mineure vis-à-vis de son mari depuis 1804, accède peu à peu à l'égalité en matière de droit civil. Elle peut exercer une activité professionnelle sans le consentement de son mari à partir de 1965. L'autorité parentale se substitue à l'autorité paternelle en 1970. Les rôles sexuels au sein de la famille évoluent. Les pères sont sommés de s'occuper davantage de leurs enfants. Ils augmentent de 10% leur participation aux tâches domestiques entre 1986 et 1999 ( les courses, le ménage... ) ( **Doc 3 et 4** ).
- *Dans la sphère du pouvoir*, les hommes ne monopolisent plus le politique. Les femmes ont accès au vote et à la représentation en 1944. La parité sur les listes de candidats est instituée en 1999. Enfin, le droit à la contraception (1967), le droit à l'avortement (1975) et la loi sur le harcèlement sexuel (1985) mettent fin à la domination de l'homme sur le corps de la femme. Celle-ci n'est plus renvoyée à son sexe et devient une citoyenne à part entière ( **Doc 1 et 3** ).

### B – SOUS L'INFLUENCE DE PLUSIEURS FACTEURS

*Phrase introductive* = Tocqueville a montré que le propre des sociétés démocratiques c'était "l'égalité des conditions". L'égalité des droits obtenus pour les hommes a provoqué une "frustration relative" chez les femmes. Comment supporter des inégalités entre sexes lorsque la société défend l'égalité des hommes ? Cette frustration relative a fonctionné à plusieurs niveaux.

- *Les mouvements féministes ont favorisé cette montée de l'égalité*. Autrefois, la lutte des femmes était absorbée par la lutte du salariat pour améliorer les conditions de travail et de vie des salariés. Mais, peu à peu, les femmes se sont aperçues qu'elles avaient des revendications spécifiques qu'il fallait inscrire dans la loi : l'égalité salariale, la mixité dans l'emploi, le droit à l'avortement, le refus de l'asservissement domestique, la parité politique...Olympe de Gouges ( *La déclaration universelle des droits de la femme* 1792 ), les suffragettes ( au début du siècle ), Simone de Beauvoir ( *Le Deuxième sexe* 1949 ) et le Mouvement pour la Libération de la Femme ( MLF 1968 ) sont les figures principales de ce mouvement social ( **Doc 1 et 3** ).
- *L'École Républicaine a également été le vecteur de l'égalité*. En traitant progressivement les filles à égalité avec les garçons, en réalisant peu à peu la mixité des établissements scolaires, en valorisant l'égalité et le mérite, l'École a incité les filles à poursuivre leurs études. La réussite scolaire des filles est manifeste. Elles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons. En prolongeant leurs études, elles retardent leur entrée sur le marché matrimonial et peuvent acquérir une expérience professionnelle avant d'avoir des enfants. Elles accèdent à des postes de responsabilité. Elles modifient l'image de la femme condamnée au mariage et à la procréation et elles transmettent ce modèle de la femme active à leurs filles ( **Doc 2 et 5** ).

- *L'accès à la sphère politique a modifiée la donne.* Des femmes plus instruites, des électrices, ont su faire entendre leurs voix auprès des hommes politiques. Ces derniers ont bien été obligés de tenir compte des vœux de la moitié de l'électorat pour être réélu et ne pas être en contradiction avec les principes fondamentaux de la république. Adam Smith a bien montré que l'intérêt individuel est un puissant facteur à l'action.
- *L'accès à l'emploi est, enfin, un facteur important de l'égalité.* Avec l'accès à l'emploi salarié, les femmes obtiennent un statut social à part entière, acquièrent une autonomie financière et contribuent, au même titre que l'homme, au financement des dépenses du foyer familial. Sa capacité de négociation se renforce. Elle peut maîtriser le calendrier des naissances, peser sur les grandes décisions familiales, obtenir un rééquilibrage du partage des tâches domestiques ou...divorcer ( **Doc 1 et 3** ).

## **2 – MAIS ELLES N'ONT PAS DISPARU POUR AUTANT**

### **A – LES DISCRIMINATIONS SEXUELLES RESTENT FORTES**

- *Dans l'emploi les inégalités demeurent.* La répartition des emplois est encore très sexuée. Plus des 3/4 des employés et moins 1/4 des ouvriers sont des femmes. Certaines professions restent très "masculines" ( armée, ingénieurs, maçon...) et d'autres très "féminines" ( infirmière, institutrice, secrétaire...). De plus, les femmes subissent une discrimination à l'embauche : elles sont plus touchées par le chômage que les hommes, les entrepreneurs leur proposent plus souvent qu'aux hommes des emplois atypiques ( Plus de 80% du temps partiel est occupé par des femmes en 2001 ). Enfin, à qualification égale, elles gagnent moins que les hommes malgré la loi ( **Doc 2 et 5** ).
- *Au sein de la famille, l'égalité est loin d'être obtenue.* Les femmes passent pratiquement le double de temps que leur conjoint aux tâches domestiques. Ces tâches sont les moins valorisantes et se situent toujours à l'intérieur du foyer ( cuisine, linge, ménage ). Elles consacrent davantage de temps à l'éducation des enfants et n'hésitent pas à s'absenter lorsque l'enfant est malade. D'où une charge physique et mentale plus intense ( *la double journée de la femme* ). De plus, la domination physique masculine n'a pas disparu puisque des femmes sont encore battues par leur mari ( **Doc 4** ).
- *Au niveau politique, les progrès sont minces.* Un peu plus de 10% des députés sont des femmes en 1998, ce qui place la France en queue du peloton des pays démocratiques. Les femmes ministres sont minoritaires. Aucune femme n'a accédé à la Présidence de la République. Plus de 80% des hauts fonctionnaires sont des hommes. Les femmes sont donc toujours aussi éloignées du pouvoir ( **Doc 1 et 2** ).

### **B – CAR LES RAPPORTS DE DOMINATION SONT DIFFICILES A REMETTRE EN CAUSE**

- *D'une part, la socialisation différenciée des sexes opère toujours.* L'éducation des petites filles n'est pas la même que celle des garçons. Aux premières, on apprend, l'obéissance, la sociabilité, la disponibilité vis-à-vis des autres, le goût de plaire. Aux seconds, on apprend l'autonomie, l'individualisme, la compétition, la force. Les jouets, les jeux, les habits, les couleurs, sont des moyens de reconnaissance et d'intériorisation de ces différences. Elles imprègnent durablement les comportements. On comprend ainsi le choix des filières littéraires ( communication ) ou les métiers dit "féminins" ( infirmières ) des femmes ( **Doc 5 et 6** ).
- *D'autre part, les représentations des acteurs et des institutions restent sexistes.* L'École, malgré ce qu'elle prétend, ne traite pas les filles comme les garçons. A note égale, une fille est plus souvent orientée dans une série littéraire et un garçon dans une section scientifique. Les professeurs perpétuent les préjugés sexistes dans leur jugement. Il en est de même des entrepreneurs ( à plus de 80% des hommes ) ou des hommes politiques ( **Doc 5** ).
- *Enfin, les femmes ont peut être intérêt à refuser les statuts masculins.* En effet, si elles choisissent des métiers "féminins" ou le temps partiel c'est pour concilier tâche domestique et tâche professionnelle. Pénétrer l'univers des hommes a un coût ( se conduire comme un homme, ne pas avoir d'enfants...) qui dépasse parfois les avantages ( carrière professionnelle, autonomie ). Une femme a du mal à se marier lorsqu'elle adopte le modèle de comportement masculin. Une femme n'est pas un comme les autres comme le fait remarquer la féministe S.Agasinski ( **Doc 6** ).

### **Conclusion :**

*Rappel de la démonstration* = L'idéal égalitaire des sociétés démocratique a favorisé considérablement la réduction des inégalités entre hommes et femmes mais n'a pas mis fin à la domination masculine.

*Ouverture* = Les femmes doivent-elles adopter les comportements des hommes pour obtenir l'égalité ou doivent-elles revendiquer un modèle spécifique ?